



Assurance auto litige internet

Par **POHIER**, le **11/09/2008** à **10:37**

J AI CONTRACTE EN LIGNE UN CONTRAT D ASSURANCE ET LE TELEVENDEUR M A ENVOYER UN CONTRAT ET UN CERTIFICAT D ASSURANCE D UN MOIS ME DISANT QUE LA VALIDITENE SE FERAIT QUE LES PIECES RENVOYER CE QUE JE NE AI PAS FAIS CAR LES CLAUSES NE ME CONVENAIT PAS ET J AI PRIS UN AUTRE CONTRAT MAIS CET ASSUREUR EN LIGNE ME PRELEVE TOUS LES MOIS SANS AUTORISATION NI CONTRAT SIGNE.rnrnrnQUEL RECOURS AI JE ET COMMENT ME FAIRE REMBOURSER LES PRELEVEMENTS INDUS?

Par **Tisuisse**, le **11/09/2008** à **13:23**

Tout d'abord, merci de ne pas écrire en majuscules, ce sera plus simple et plus agréable à lire.rnrnAvez-vous un quelconque document sur lequel figure le nom de la Société d'assurances, son adresse (siège social) en France ? Quel est le type de contrat souscrit ? La date d'effet et la date d'échéance annuelle ?rnrnA vous lire,

Par **POHIER**, le **11/09/2008** à **15:46**

Oui assor assurances siege social paris pourquoi

Par **Tisuisse**, le **11/09/2008** à **15:49**

"assor assurances" ne me paraît pas être une compagnie d'assurances mais un cabinet de courtage. Donc, je vous redemande le nom de la compagnie d'assurances auprès de laquelle "assor assurances" a placé votre contrat. Par ailleurs, vous ne répondez pas aux autres questions posées, donc je ne peux pas vous orienter.

Par **POHIER**, le **11/09/2008 à 15:56**

Excusez moi j ai assor paris rue brunel n°orlas 07 002 471 ss controle de acam groupement n°2833507404 souscrit aupres de la compagnie AXA FRANCE IARD par l intermediair de ASSOR DIRECT ASSURANCE TELrn rnj espere etre assez precis je n ai rien de plus

Par **Tisuisse**, le **11/09/2008 à 16:01**

Donc votre courrier doit être adressé directement à AXA ASSURANCE pour l'annulation du contrat avec copie à ASSOR ASSURANCES et réclamation des sommes encaissées.
rnrnDemandez à AXA la copie de votre contrat, copie revêtue de votre signature, ne serait-ce que pour vérifier certaines choses.